

Une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, le lundi 12 décembre 2022 à 18 h 30.

Sont présents : Son Honneur la Mairesse, Madame Lyne Boulanger, et Madame la conseillère et Messieurs les conseillers, Michel Champigny, Guillaume Landry, Antoni Dumont, Dany Langlois, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence du maire.

Bruno Poulin, greffier-trésorier est présent.

Est également présent, David Fournier, directeur général.

#### **2022-411           OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert  
Appuyé par le conseiller Dany Langlois  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
D'ouvrir la séance extraordinaire du 12 décembre 2022. Il est 18 h 39.

**ADOPTÉ**

4 personnes présentes dans la salle.

#### **2022-412           ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par le conseiller Michel Champigny  
Appuyé par le conseiller Guillaume Landry  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉ**

**Madame la mairesse présente le budget 2023.**

**Une période de questions a eu lieu.**

#### **2022-413           PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE les prévisions budgétaires de l'année 2023 de la ville de East Angus soient acceptées telles que présentées.  
QUE les prévisions soient publiées exclusivement sur le site web de la Ville de East Angus.

**ADOPTÉ**

#### **2022-414           PROGRAMME D'IMMOBILISATION 2023-2024-2025**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier  
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE le programme des dépenses en immobilisation pour les années 2023-2024-2025 soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉ**

**2022-415            LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert  
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la séance soit levée. Il est 19 h 12.

**ADOPTÉ**

**Lyne Boulanger, Mairesse  
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, Secrétaire-trésorier  
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

**Certificat de crédits disponibles**

**Numéro            Nom**